

Éléments de terminologie culturelle

Après un rappel des principes fondamentaux sur lesquels repose l'approche culturelle de la terminologie, cet article présente une méthodologie détaillée et pragmatique de la terminologie culturelle dans le contexte du développement des langues africaines.

Termes-clés : terminologie culturelle ; veille néologique ; veille socio-terminologique ; implantation de terminologies ; diffusion de terminologies ; variation ; équivalence.

1 Points de repère de la terminologie culturelle

1.1 Présentation

La terminologie culturelle est une terminologie pour le développement. Elle a pour objectif principal l'appropriation de nouveaux savoirs et savoir-faire qui arrivent dans une société donnée. Elle permet à cette société de trouver le mot juste pour exprimer chaque concept nouveau en puisant ses ressources linguistiques dans sa propre culture et selon sa propre perception du réel.

En plaçant la culture au cœur de sa démarche, la terminologie culturelle se démarque nettement de la terminologie classique dite de l'École de Vienne, laquelle recherche davantage la normalisation terminologique internationale et considère la culture comme un obstacle à une communication sans équivoque des concepts scientifiques et techniques. Cette vision classique ne rend pas compte de la dimension sociale de la terminologie. C'est pourquoi, les nouveaux courants de cette discipline (terminologie communicative, sociocognitive, culturelle, socioterminologie) intègrent résolument cette importante dimension.

1.2 Notions de base

Les concepts suivants sont essentiels pour comprendre la terminologie culturelle.

1.2.1 La personne humaine

La personne humaine est considérée à la fois en tant qu'individu et en tant que communauté, car l'homme est un être culturel tant individuellement que collectivement. Les notions fondamentales suivantes sont valables pour les deux dimensions de la personne humaine.

1.2.2 La communauté

Nous appelons ainsi tout groupe social constitué d'individus reconnus comme membres du groupe et qui ont des valeurs identitaires communes et des intérêts communs à défendre. Un même individu peut appartenir à plusieurs communautés en même temps et à des degrés d'intégration différents.

1.2.3 L'historicité

L'histoire propre de chaque individu ou de chaque communauté détermine sa culture particulière, et fonde la diversité des cultures.

1.2.4 La base d'expériences et de connaissances

C'est l'ensemble des expériences et des connaissances déjà connues de la personne humaine (individu ou communauté). Cette base sert de point de repère et oriente la perception du réel.

1.2.5 La culture

C'est l'ensemble des expériences vécues, des connaissances générées et des activités menées dans un même lieu et à une même époque par une personne humaine individuelle ou communautaire et qui lui servent à construire son identité.

1.2.6 La mémoire

Qu'elle soit individuelle ou collective, la mémoire est le moyen par lequel la personne humaine appréhende une réalité nouvelle en cherchant dans sa base d'expériences et de connaissances ce qui pourrait le plus lui ressembler.

L'homme parvient ainsi à catégoriser la réalité nouvelle par rapport à ce qu'il sait déjà. Ce mécanisme est essentiel pour établir sa propre perception du réel.

1.2.7 La perception du réel

Chaque personne humaine, individuelle ou communautaire, perçoit la réalité autrement selon sa propre culture.

1.2.8 La reconceptualisation

Toute traduction qui entraîne un changement de percept est une reconceptualisation du terme traduit. C'est souvent le cas lorsqu'on passe d'une culture à une autre.

1.2.9 Concept, percept et signifiant

Le concept est la délimitation d'une notion au moyen d'une définition. Le percept est le point de vue particulier qui permet à une personne humaine (individu ou communauté) donnée d'intégrer un concept dans son mode de pensée. Le signifiant est l'expression formelle d'un percept qui permet de dénommer un concept dans une culture (ou une langue) particulière. Le signifiant peut être de nature précisément linguistique (mot ou expression dans une langue donnée) ou plus largement symbolique

1.3 Comparaisons

1.3.1 Comparaison entre la terminologie classique et la terminologie culturelle

<i>Points à comparer</i>	<i>Terminologie classique</i>	<i>Terminologie culturelle</i>
Objectif principal	La normalisation internationale des termes.	L'appropriation du savoir et des technologies.
Place de la culture	Elle est exclue du champ de la terminologie.	Elle est au coeur de la démarche terminologique.
Conception du terme	Biface : concept/signifiant.	Triface : concept / percept / signifiant.
Relations sémantiques	Bi-univocité stricte entre le signifiant et le concept. Il ne peut y avoir de synonymie absolue.	Intégration de la polysémie, de la synonymie et de l'homonymie.

(symboles mathématiques, électriques, chimiques, etc., signalisation routière, touristique, gestuelle, etc.).

1.2.10 Le terme

Le terme scientifique et/ou technique est une unité complexe constituée d'un concept appartenant à un domaine de spécialité et d'au moins un percept et un signifiant. Le terme est linguistique quand son signifiant est de nature strictement linguistique. Dans ce cas, le terme appartient à une langue particulière et obéit aux règles générales de cette langue comme tout autre mot de même nature dans la langue.

1.2.11 La variation

En tant que mot de la langue, le terme est soumis aux règles générales de la syntaxe de la langue et de sa rhétorique. Il peut donc tout à fait être polysémique (ex. le terme *terminologie* est polysémique dans le domaine de la terminologie) et avoir des synonymes et des homonymes dont il faut bien rendre compte.

1.3.2 Comparaison entre la pratique de la terminologie au Nord et au Sud

<i>Critères</i>	<i>Nord (Europe, Amérique)</i>	<i>Sud (Afrique)</i>
Sources / Corpus / Thésaurus	Basés sur des documents écrits et des publications techniques spécialisées.	Basés sur des documents oraux transcrits (travaux en ethnosciences).
Technologie	De pointe.	Populaire, de masse et de base.
Organismes actifs en terminologie	Nombreux, privés et publics.	Rares, privés et publics.
Ressources humaines	Nombreuses (ingénieurs en industrie de la langue).	Très maigres (quelques universitaires).
Équipement	Abondant et suffisant.	Rare et insuffisant.
Financement	Public et privé, important.	Public mais limité.
Politique linguistique	Active et dynamique.	Timide et instable.

2 Méthodologie en terminologie culturelle

2.1 Délimiter le cadre socio-sectoriel

Avant d'entreprendre un travail de terminologie, il convient de bien circonscrire le cadre socio-sectoriel dans lequel le travail sera inscrit. Trois paramètres permettent de définir ce cadre : l'échelle, le secteur et la visée.

2.1.1 L'échelle

Elle comprend au moins les trois niveaux suivants : local, national, international. Il s'agit de déterminer si la terminologie que l'on va produire est destinée à un emploi local (par exemple, pour une entreprise, une coopérative, un centre de formation, etc.), national (par exemple, dans le cas de l'introduction d'une langue nationale dans l'enseignement public) ou international (par exemple, dans le cas d'une langue qui se parle dans plusieurs États). Selon l'échelle, les partenaires avec qui il faudra collaborer dans l'élaboration de la terminologie ne seront pas les mêmes.

2.1.2 Le secteur

Il concerne la discipline et, si possible, la sous-discipline. On déterminera aussi précisément que possible l'ensemble (éventuellement les différents sous-ensembles) de

termes qui devront faire partie de la nomenclature à traiter. Avant de traiter un terme isolément, il faut toujours se demander s'il n'entre pas dans un petit ensemble de termes que l'on aurait intérêt à traiter en même temps.

2.1.3 La visée

Elle est la résultante de l'échelle et du secteur et permet d'énoncer clairement l'objectif du travail terminologique envisagé. Si, par exemple, on doit réaliser une terminologie pour la gestion d'un centre de soins primaires dans un village, l'échelle sera locale, le secteur sera un sous-ensemble de vocabulaire de gestion et un sous-ensemble de vocabulaire de médecine générale relative aux soins primaires. La visée déterminera si la terminologie à élaborer est destinée au personnel soignant, au personnel de soutien technique et administratif du centre de soins, et éventuellement aux patients qui fréquenteraient le centre.

Dans le cas d'un vocabulaire des élections, l'échelle est souvent nationale, la visée doit alors déterminer à quels utilisateurs il est prioritairement destiné : les candidats aux élections, les partis politiques, les membres de la « commission mixte et indépendante » que l'on crée à chaque élection importante pour gérer celle-ci, ou encore, les journalistes qui couvrent l'évènement ? Dans tous les cas, la visée permet d'identifier les utilisateurs finaux de la terminologie envisagée et de les associer aussi étroitement que possible à l'élaboration même de cette terminologie.

Réussir à faire cela, c'est déjà gagner d'avance 50 % de l'implantation des résultats du travail.

2.2 Collecter les données

2.2.1 Établir la source

Il s'agit de relever la liste complète des termes dans la langue de départ (par exemple le français) qui sont nécessaires au traitement du secteur défini plus haut. On vérifiera que cette nomenclature est bien complète par rapport au secteur sans aller abusivement au-delà de celui-ci. En effet, il est plus efficace de se concentrer sur le secteur que l'on a délimité plutôt que de traiter en même temps des secteurs annexes. On veillera donc à utiliser une documentation de référence qui correspond au niveau du projet que l'on traite.

2.2.2 Établir la cible

On commence par analyser la source du point de vue de la perception culturelle pour comprendre les motivations de la dénomination dans la langue source. On explore ensuite la langue cible et sa culture pour voir si l'on peut aisément transposer les mêmes concepts. Chaque fois qu'une telle transposition n'est pas acceptable, il faudra procéder à une reconceptualisation à partir d'autres concepts, voire d'autres concepts voisins, qu'on ira chercher dans la culture de la langue cible. Pour un même terme, on notera toutes les propositions de traduction. Ensuite seulement on discutera de chaque proposition pour la retenir ou la rejeter, mais on prendra toujours soin de bien noter les raisons avancées pour prendre la décision dans un sens ou dans l'autre. Il est recommandé de se constituer une documentation aussi vaste que possible sur la culture de la langue cible, ainsi qu'une liste de personnes expertes que l'on pourrait consulter.

2.3 Analyser et comparer les deux listes (source et cible)

2.3.1 Identifier les équivalents immédiats

En comparant la source et la cible, on peut identifier aisément les termes pour lesquels on a trouvé des équivalents parfaits dans la langue cible. C'est l'occasion aussi de normaliser la traduction des quasi-synonymes.

Pour un même terme de la source, on peut avoir plusieurs termes de la cible parmi lesquels il faudra choisir le meilleur. On peut vouloir conserver deux ou trois synonymes, mais le nombre acceptable de synonymes doit être aussi réduit que possible, car un grand nombre de synonymes nuira à la fiabilité de la dénomination.

Plusieurs termes distincts, mais pouvant être des quasi-synonymes dans la langue source, peuvent recevoir chacun un équivalent différent dans la langue source, ou, au contraire, être rendus par un même terme polysémique, si cela ne pose pas de problème de compréhension à l'usage. La polysémie est tolérée comme la synonymie si elles sont fortement limitées et ne gênent pas la compréhension du discours spécialisé.

2.3.2 Identifier les quasi-équivalents

On appelle « quasi-équivalents » des termes qui renvoient à des concepts partiellement équivalents hors contexte. Cette définition recouvre plusieurs cas de figure :

- a) Un même terme dans la langue source recouvre exactement plusieurs concepts dans la langue cible. Par exemple, le terme français « mouton » recouvre « sheep » et « mutton » en anglais.
- b) Plusieurs termes dans la langue source sont désignés par un même terme dans la langue cible. Par exemple, « moustique » et « mouche » sont rendus par « ngungu » en sängö.
- c) Un terme de la langue source est partiellement rendu par deux termes de la langue cible qui comportent chacun d'autres sèmes. Par exemple, le verbe français « accueillir » peut être rendu en sängö par « wara » recevoir, ou par « yamba » honorer. Le premier s'emploie pour un accueil ordinaire, mais peut s'employer aussi dans le sens péjoratif de « jouer un mauvais tour à quelqu'un ». Le second

s'emploie pour « recevoir quelqu'un avec beaucoup de marques d'égard », ce qui va bien au-delà du simple accueil. Dans un domaine comme le tourisme, on préférera « yamba » à « wara » comme équivalent d'« accueillir », car la connotation de « yamba » est méliorative tandis que celle de « wara » est péjorative.

Dans les cas (a) et (b) ci-dessus, on a intérêt à trouver des équivalents pour la langue la plus diversifiante. Ainsi, on dit « viande de mouton » et « mouton » quand on a besoin de préciser sa pensée. De même, en *sängö*, on recourt à l'emprunt du mot « *vümä* » à la langue *banda* pour désigner la mouche et ainsi la distinguer de « *ngungu* », moustique. L'activité terminologique consisterait ici à normaliser ces précisions spontanées.

2.3.3 Identifier les termes sans équivalent

Après avoir accompli les tâches d'identification décrites ci-dessus, il ne reste plus que les termes pour lesquels aucun équivalent n'a pu être trouvé. Il faut procéder à une analyse minutieuse de ces termes afin d'en déterminer les caractéristiques qui pourraient être utiles à leur dénomination. Le recours à l'emprunt et au calque est toujours possible si ce procédé permet une solution acceptable pour la langue et la culture cible.

2.4 Établir les équivalences

2.4.1 Valider les convergences

Il paraît toujours facile d'établir des équivalences pertinentes dans les cas où les concepts semblent identiques dans la langue source et la langue cible. Toutefois, même dans ce cas-là, il n'est pas inutile de prendre le temps de la réflexion pour s'assurer de la justesse des équivalences. Il arrive souvent, en effet, qu'en parcourant toute la liste pour comparer les équivalents établis hors contexte et en première lecture, on soit amené à corriger ses premiers choix. Par exemple, dans un vocabulaire d'entomologie, il est hautement probable qu'en première lecture on traduise « mouche » et plus loin « moustique » par le même mot *sängö* « *ngungu* ». Et ce n'est qu'en deuxième lecture que, s'en apercevant, l'on prend le parti de rendre

systématiquement « mouche » par « *vümä* », en vue d'établir une normalisation terminologique pour ces dénominations.

Il arrive parfois que l'on dispose de plusieurs synonymes ou quasi-synonymes dans la langue cible pour rendre un concept de la langue source, et ce, même lorsque ce dernier a été reconceptualisé en tenant compte de la culture de la langue cible. Dans ce cas, il est préférable de choisir le terme qui comporte le moins de connotations, se prononce le plus facilement et s'insère le plus aisément dans diverses constructions énonciatives. Le cas échéant, il convient d'établir une normalisation, respectueuse de la pratique professionnelle du domaine. Dans cette perspective, des synonymes peuvent, éventuellement, recevoir des emplois techniques discriminants. Par exemple, « brancher », « connecter », « joindre ». En installant des appareils de communication, on dit que les appareils sont « branchés », les utilisateurs sont « connectés » et les correspondants sont « joints ».

2.4.2 Résoudre les divergences

Lorsqu'un concept n'a aucun équivalent dans l'autre langue, il faut commencer par bien analyser le contenu conceptuel du terme dans la langue source, afin de bien circonscrire l'unité de connaissance qu'il dénote. Puis, il faut analyser la perception à la base de sa dénomination. Fort de ces informations, on cherchera ensuite à reconceptualiser la perception de ce contenu de façon à lui trouver une dénomination conforme à la culture de la langue cible.

Pour ce faire, on explore d'abord toutes les possibilités de création lexicale offertes par la langue. Bien souvent cette solution suffit à donner des résultats satisfaisants. Si toutefois on n'y parvenait pas, on tenterait de mettre en œuvre l'un des procédés suivants, dans l'ordre indiqué ci-dessous.

On commence par rechercher, dans la culture de la langue cible, des notions analogues ou approchantes que nous appelons archétypes et à partir desquelles on peut développer une dénomination pour le nouveau concept. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il faudra alors élargir la recherche d'archétypes perceptuels à toute l'aire culturelle couverte par la langue cible et les langues apparentées avoisinantes.

Le dernier recours étant l'emprunt, celui-ci se fera prioritairement dans ces langues afin de faciliter son intégration. En dernier ressort, on pourra emprunter le terme de la langue source et l'adapter à la langue cible. Cette solution étant à utiliser avec beaucoup de précautions et uniquement lorsque toutes les autres solutions n'aboutissent pas à un meilleur résultat.

2.4.3 Traiter les variantes

L'établissement d'une relation bi-univoque entre une dénomination et une définition est le fondement même de toute activité terminologique. Ce principe fondamental est indéniablement nécessaire autant pour exprimer que pour transmettre les connaissances avec précision. Toutefois, il est démontré qu'en contexte réel de communication professionnelle, la variation dénomminative est une contrainte à la fois discursive, pédagogique et sociale, et qu'elle concourt précisément à l'optimisation de la transmission des connaissances. Bien que contradictoires, la bi-univocité terminologique et la variation dénomminative sont toutes les deux nécessaires à l'optimisation autant de l'expression que de la communication de la connaissance, pourvu qu'on les utilise avec pondération.

En conséquence, lors de l'établissement d'un vocabulaire spécialisé, on appliquera autant que possible le principe de la bi-univocité du terme, tout en consignait les variantes qui semblent suffisamment stables pour constituer de possibles alternatives à la dénomination normalisée. L'évolution de l'usage ou de la connaissance peut, en effet, conduire au réajustement de la norme terminologique établie à un moment donné.

La nécessité de consigner les variantes se justifie aussi par le fait qu'il existe plusieurs types de variantes. Les sigles (ex. ADN = acide désoxyribonucléique), les symboles (ex. @ = indicateur d'adresse électronique), les formules (ex. H₂O = eau), les variantes orthographiques, les variantes contextuelles, les synonymes et quasi-synonymes sont autant de variantes dénomminatives observables en terminologie. On peut donc s'attendre à ce que le phénomène de la variation terminologique soit encore plus fréquent dans des langues en pleine transformation qui s'équipent pour prendre en charge de nouveaux domaines de connaissance. La stabilisation de la

terminologie même normalisée est un processus progressif et non un changement abrupt.

2.5 Organiser les données

Les données terminologiques sont habituellement engrangées dans des bases de données, des banques de données et des lexiques spécialisés. On peut réaliser et publier différents lexiques spécialisés, en puisant les informations nécessaires dans une banque de données. Le lexique est alors l'un des multiples sous-produits possibles d'une banque de données.

L'approche culturelle de la terminologie ne prédétermine absolument pas une méthode particulière de réalisation de ces produits, du moment que l'on réserve un traitement adéquat à la pluralité des vues et à la variation. Pour cela, il suffit de construire un modèle d'organisation des données, en tenant compte des principes suivants¹ :

- une banque de données véritablement multilingue, capable de gérer un nombre indéterminé (et donc théoriquement illimité) de langues, et qui respecte toutes les particularités de chaque langue, en réservant à chacune un traitement équitable ;
- une banque de données terminologique qui traite correctement la variation dénomminative dans ses diverses manifestations ;
- une banque de données terminologique capable d'informer sur l'historicité de l'usage des termes, la motivation des dénominations, la perception culturelle des concepts ;
- une banque de données modulaire qui permet d'ajouter, de modifier ou de supprimer des éléments (concept, image, son, langue, terme, etc.) sans nécessiter d'en restructurer toute l'architecture.

Du moment que ces principes sont respectés, peu importe le logiciel utilisé pour réaliser un projet de banque de données terminologique dans la perspective de la terminologie culturelle.

1. Ces principes que nous préconisons sont largement convergents avec ceux proposés par Jian Yang (2001).

3 L'implantation et la diffusion des terminologies

3.1 L'implantation dans le cadre socio-sectoriel

Lorsque l'on élabore un projet de travail terminologique en appliquant la méthode proposée ici, on commence par situer le cadre socio-sectoriel dans lequel le projet est circonscrit. Les bénéficiaires et les premiers utilisateurs des résultats de la recherche terminologique auront donc déjà été identifiés à l'intérieur même de ce cadre socio-sectoriel puisque c'est avec eux (ou une grande partie d'entre eux) que les terminologues collaboreront tout au long de l'exécution du projet. On peut donc espérer que, de cette façon, l'implantation des termes normalisés résultant de cette collaboration n'en sera que plus facilitée. Les outils de référence (lexiques, glossaires, dictionnaires) les outils pédagogiques (manuels, modes d'emploi, aide-mémoire) les articles de presse (revue, organe de liaison, etc.) qui seront produits dans le cadre de ce travail à l'intention de ce public cible seront autant de moyens d'implantation de la terminologie normalisée dans le milieu socio-sectoriel visé.

La diffusion commence évidemment par se faire dans la structure qui a participé au projet (coopérative, entreprise, village, région, ou ministère, etc.) avant de s'étendre au sein d'autres structures du même domaine, grâce à toute une série d'actions promotionnelles : diffusion de l'information, organisation de rencontres professionnelles, etc.

3.2 L'implantation hors du cadre socio-sectoriel

Bien souvent, le développement terminologique des langues africaines concerne des domaines de connaissance qui sont considérés dans les pays du Nord comme des sciences établies et normalisées depuis des siècles. La terminologie est loin ici de se limiter à la seule normalisation des connaissances nouvelles, dites de pointe. C'est pourquoi on doit se préoccuper très tôt de la diffusion des termes normalisés non seulement dans le milieu des professionnels du domaine, mais aussi dans tous les milieux susceptibles d'être touchés directement ou indirectement par la terminologie spécialisée en question.

Une meilleure connaissance des insectes ravageurs du coton n'est pas seulement réservée aux entomologistes, mais intéresse tout aussi impérativement les paysans qui cultivent le coton, et finalement tout un chacun dans un village essentiellement voué à cette culture. On peut multiplier les exemples à l'infini.

3.2.1 La diversification des supports

Il ne faudrait pas s'arrêter à une seule façon de diffuser les termes normalisés. Tous les moyens doivent être exploités en fonction du public que l'on veut atteindre. Les lexiques et les dictionnaires sur support papier (livres traditionnels) ou sur support électronique (disques et CD) sont des produits que l'on peut réaliser bien plus facilement à partir d'une banque de données. Celle-ci peut avantageusement mettre en place un service de consultation en ligne (via l'Internet ou par téléphone) pour répondre instantanément à des demandes urgentes de termes. Enfin, les plaquettes ou brochures de présentation, les petits lexiques de poche, tout comme les ouvrages d'initiation, d'éveil à la science, etc. sont autant de supports efficaces de diffusion de la terminologie que l'on veut implanter dans la société.

3.2.2 La diffusion par les médias.

Si l'on veut atteindre rapidement le plus grand nombre de gens possible, dans un pays où la communication écrite est assez limitée, c'est évidemment vers la radio et la télévision qu'il faut se tourner. L'utilisation des termes techniques normalisés dans les émissions radiophoniques de toute nature (reportages, divertissements, journal parlé ou télévisé, interviews, variétés, émissions culturelles, etc.) est certainement le meilleur moyen de faire connaître ces termes au grand public et finalement de les installer dans la langue commune, ce qui consolidera forcément leur utilisation dans les discours de spécialité.

3.2.3 La formation des adultes

Dans la mesure où cette formation s'organise généralement autour d'activités professionnelles ou de centres d'intérêt particuliers, il est aisé de diffuser la terminologie normalisée de l'activité professionnelle ou du

domaine en question lors d'une telle formation. En outre, l'enseignement de la langue commune aux adultes est tout à fait indispensable, car on ne peut prétendre développer des terminologies spécialisées dans une langue si l'on néglige par ailleurs de promouvoir une meilleure maîtrise de la langue commune au sein de la société. Il faudrait donc que, parallèlement au développement terminologique, des outils de didactique de la langue soient également élaborés pour en assurer l'enseignement auprès de divers publics, dont les adultes.

3.2.4 L'enseignement scolaire

Les écoles constituent un créneau très important pour l'implantation terminologique, car elles sont le creuset de la formation des citoyens de demain, et le lieu d'apprentissage d'une grande diversité de disciplines et de spécialités. De nombreuses publications ciblant différents niveaux d'un même savoir, des activités diversifiées pour des utilisateurs variés peuvent être réalisées rien que pour le milieu scolaire, sans jamais en épuiser les potentialités.

3.2.5 La publication diversifiée ciblée

Nous résumons par cette formule la politique de publication qui consiste à réaliser des produits diversifiés en fonction d'objectifs ciblés : publics, activités, niveaux de savoir, usages, etc. La publication diversifiée ciblée (PDC) tient compte aussi bien de la diversité des supports que de celles des ressources mobilisables dans chaque situation sociale donnée.

4 L'évaluation

4.1 L'intérêt et la nécessité de l'évaluation

Tout projet terminologique vise à doter une langue du vocabulaire nécessaire pour lui permettre de mieux exprimer de nouvelles connaissances, dans l'espoir que les locuteurs de cette langue pourront les acquérir et les transmettre plus aisément, tout en bénéficiant, au passage, d'une meilleure maîtrise de la langue elle-même.

Il est donc indispensable de disposer d'un outil permettant de vérifier si les résultats escomptés sont atteints ou non, et sinon pourquoi ils ne le sont pas. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut corriger les erreurs, voire, les prévenir. L'évaluation est encore bien plus indispensable quand le travail terminologique fait partie d'un programme d'aménagement linguistique en application d'une politique linguistique.

4.2 Que faut-il évaluer ?

Idéalement, il faudrait pouvoir disposer d'une description aussi fidèle que possible de la situation sociolinguistique de la communauté concernée, avant le début du projet terminologique. Cette description permettrait d'établir le niveau de compétence des publics cibles aussi bien en matière de maîtrise de la langue que de maîtrise des activités du domaine de spécialité choisi. Cette description peut se faire par l'observation et l'analyse des comportements et des productions langagières non contrôlées, et aussi par l'analyse des interviews des locuteurs sur ce qu'ils font et ce qu'ils disent savoir.

Plus tard, lorsque le programme de diffusion des termes normalisés sera bien avancé, on devra mener une enquête similaire, à intervalle régulier (tous les ans, tous les deux, trois ou quatre ans) pour suivre l'évolution de la situation. Ces enquêtes devraient permettre d'établir le degré d'implantation des termes diffusés (nombre de gens qui les comprennent, qui les emploient régulièrement dans leur travail, etc.) et si les locuteurs maîtrisent mieux la langue ou non.

Là où la langue est formellement enseignée, il y a lieu de vérifier, statistiques à l'appui, s'il y a plus de personnes qui l'apprennent et combien parmi elles l'apprennent pour un métier ou dans un cadre professionnel.

4.3. La veille néologique

Elle consiste à relever systématiquement au moins une occurrence d'un néologisme dans un domaine de spécialité ou d'activité professionnelle avec son contexte d'emploi, afin d'en déterminer le sens, et de voir si ce néologisme se maintient dans la durée.

Généralement, on dépouille les revues techniques et professionnelles pour rechercher ces néologismes. Mais

dans les pays africains où de telles revues n'existent pas (en tout cas pas dans les langues africaines), la pêche aux néologismes se fait essentiellement dans des productions orales, notamment à travers la radio et la télévision, et secondairement dans des publications issues d'enquêtes auprès de détenteurs de connaissances traditionnelles.

Une autre forme de veille néologique consiste à surveiller l'évolution d'un terme que l'on a diffusé à un moment donné. Si ce terme se banalise, son implantation aura été une réussite, sinon il sera probablement supplanté par un autre qui a la préférence des locuteurs.

4.4 La veille socio-terminologique

La veille socio-terminologique concerne non seulement le suivi des néologismes, mais aussi celui de tous les termes techniques dans tous les domaines de spécialité. Elle permet de connaître les domaines où la terminologie est la plus active, évolutive, florissante, et ceux où elle est la plus stable. Elle cherche aussi à analyser ces évolutions et à expliquer pourquoi certains termes ou ensembles de termes pourtant bien formés n'arrivent pas à s'implanter tandis que d'autres, même mal formés, connaissent un succès immédiat et permanent. Les résultats de la veille socio-terminologique contribuent à l'évaluation, car celle-ci donne aussi une mesure de la situation de l'usage des termes – situation expansive, régressive ou stationnaire.

5 Conclusion

Une fois qu'une terminologie est établie et éventuellement engrangée dans une banque de données, quelle que soit la théorie qui a présidé à son élaboration, les méthodes et les stratégies mises en œuvre pour la diffuser et l'implémenter sont les mêmes qui ont déjà cours habituellement en aménagement linguistique. La méthodologie décrite dans ce document concerne essentiellement l'activité de recherche en terminologie culturelle qui se situe logiquement en amont de toute activité de diffusion et d'implantation terminologique. Elle peut être résumée comme suit :

– définir le cadre sociolinguistique du travail terminologique envisagé, en se servant des notions d'échelle, de secteur et de visée ;

– établir la liste des termes nécessaires à l'activité de la visée en tenant compte du secteur et de l'échelle définis au point précédent ;

– rechercher à cerner non seulement les concepts actuels auxquels renvoient les termes, mais aussi à comprendre les points de vue culturels véhiculés par ces termes. Ceci, en étudiant l'histoire de ces termes et de leurs usages. Il arrive souvent que l'on arrive ainsi à apparaître des analogies récurrentes, des stratégies singulières, qui renseignent sur le comportement de l'esprit humain quand il veut s'approprier une réalité nouvelle, comportement que l'on peut éventuellement retrouver dans la culture de la langue cible pour l'expression de ces mêmes concepts ;

– rechercher dans la culture de la langue cible toute réalité culturelle susceptible de fournir un concept pouvant être considéré comme un équivalent valable du concept de la langue source, et procéder aux ajustements nécessaires pour établir des équivalences satisfaisantes et acceptables. Ce qui nécessite souvent une reconceptualisation, à savoir la construction d'un nouveau point de vue culturellement motivé sur le concept d'origine, et une reformulation dans la langue cible conformément aux règles de formation des mots dans cette langue ;

– procéder à la pondération de la liste des termes ainsi obtenus, à leur validation par un large consensus avec les protagonistes du cadre sociolinguistique de travail défini au point (1), dont, naturellement, les experts² du domaine, et enfin à leur normalisation ;

– promouvoir l'implantation des termes ainsi normalisés afin de les diffuser largement dans le secteur d'activité concerné. Ils seront alors standardisés et feront partie désormais d'un vocabulaire spécialisé appartenant à la langue cible.

Cette méthode repose sur une approche culturelle de la terminologie. Elle tient largement compte de la diversité des points de vue et des conceptions motivées par des cultures différentes, que celles-ci caractérisent des nations, des couches sociales d'une même communauté ou des

2. Nous devons à M^e Léon Ouangango, docteur en droit, avocat à la cour, de nous avoir assisté dans la compréhension des termes juridiques lors de cette recherche, et d'avoir contribué à en valider les résultats.

milieux socioprofessionnels interdisciplinaires. Elle intègre une démarche cognitive de l'esprit humain lorsqu'il tente de s'appropriier un fait nouveau en le comparant à tout ce qu'il sait déjà et qui fait partie de sa base d'expériences vécues. C'est pourquoi, dans la partie théorique de notre recherche qui fonde cette méthode nous sommes impliqué dans l'analyse de la dénomination, et des relations complexes entre les composantes d'un terme, à savoir : le signifiant, le signifié et le concept ! Loin de s'occuper seulement d'harmoniser les « étiquettes », notre approche culturelle de la terminologie met le concept au cœur de la démarche.

Marcel Diki-Kidiri,
Llacan (CNRS, Inalco, Université de Paris),
Villejuif,
France,
kidiri@vjf.cnrs.fr.

Bibliographie

Adda (R.) et coll., 1979 :
Néologie et lexicologie. Hommage à Louis Guilbert, Paris : Larousse.

Assal (A.), 1995 :
« La métaphorisation terminologique », dans *L'actualité terminologique. Terminology Update*, vol. 28, 2, Canada, Ministère des Travaux Publics et Services gouvernementaux, p. 22-24.

Assmann (J.), 1999 : *Das Kulturelle Gedächtnis*, Munich : Ische Beckreih.

Bastuji (J.), 1974 : « Aspects de la néologie sémantique », dans « La néologie lexicale », dans *Langages*, n°36, Paris : Didier Larousse. p. 6-19.

Boisson (C.) et Thoiron (P.), dir., 1997 : *Autour de la dénomination*, Presses Universitaires de Lyon, coll. Travaux du C.R.T.T.

Bouquiaux (L.), Diki-Kidiri (M.) et Kobozo (J.-M.), 1978 : *Dictionnaire sango-français / Bakariî sängö-farânzi*, suivi de Jacqueline Valet et Anne Behaghel : *Lexique français-sango / Kêtê bakariî farânzi-sängö*, coll. TO, n° 29, SELAF.

Bruner (J.), 1991 : ...*Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, (trad. de l'anglais par Y. Bonin), Paris : Georg Eshel.

Cabré (M.T.), 1993 : « Relaciones entre denominación y concepto », dans *La terminología : Teoría, metodología y aplicaciones*. Barcelona : Empúries, p. 213-220.

Cabré (M.T.), 1997 : « Éléments pour une théorie de la terminologie », dans *TIA97, 11^e Rencontres terminologies et intelligences artificielles, Université Toulouse-le-Mirail, 24 avril 1997*.

Cabré (M.T.), 1998 : « El discurs especialitzat o la variació funcional determinada per la temàtica : noves perspectives », dans Cabré (M.T.), 1999 : *La terminología. Representación y comunicación*. Barcelona : Universidad Pompeu Fabra, p. 151-173.

Cabré (M.T.), 2000 : « Terminologie et linguistique, la théorie des portes », dans *Terminologies nouvelles*, n° 21, juin 2000, p. 10-15.

Cabré (M.T.), Feliu (J.I.) et Tebé, (C.), 2000 : « Bases cognitivas de la terminología : hacia una visión comunicativa del concepto », s.l., p. 1-9.

Caprile (J.-P), éd., 1979 : *Contacts de langues et contacts de cultures 3. La créativité lexicale spontanée en Afrique Centrale par emprunt au français*, Paris : SELAF, coll. Lacito-Documents, Afrique, n°3.

Ciapuscio (G.), s.d., « La terminología desde el punto de vista textual : selección, tratamiento y variación », dans *Organon*. 2.

Clas (A.), 1987 : « Les nouveaux lexiques ou une stratégie de création des mini banques », dans *Meta* 32-2, p. 212-215.

Conceição (M. C.), 1998 : « La mémoire des termes : analyse conceptuelle », dans Clas (A.), Meri (S.) et Baccouche (T.), dir., *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25-27 septembre 1997*, Aupelf-Uref, p. 369-376.

Corbeil (J.C.), 1982 : « Définition et synonymie en terminologie », dans *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie. Actes du colloque international de terminologie, Girsterm, Université Laval (Québec), 23-27 mai, 1982*, p. 3-13.

Daille (B.), Habert (B.), Jacquemin (C.) et Royauté (J.), 1996 : « Empirical observation of term variations and principles for their description », dans *Terminology*, vol. 3 (2), p. 197-257.

Darmesteter (A.), 1979 : *La vie des mots étudiée dans leur signification*, Paris : Champs libres.

Dauzat (A.) et coll., 1987 : *Dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Larousse.

Depecker (L.), 1992 : *Dictionnaire du français des métiers; adorables jargons*, Paris : Seuil.

Diki-Kidiri (M.), 1996 : « La métaphore comme base culturelle de conceptualisation et source de néologismes terminologiques », dans Katchouri (A.), Leconte (F.), Mallam Garba (M.) et Tsekos (N.), éd., *Questions de glottopolitique : France, Afrique, Monde méditerranéen*, Université de Rouen, Ura Cnrs 1164 / Formation doctorale des Sciences du Langage, p. 187-193.

Diki-Kidiri (M.), 1998 : « Le signifié et le concept dans la dénomination », dans Clas (A.), Meri (S.) et Baccouche (T.), dir., *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25-27 septembre 1997*, Aupelf-Uref, p. 217-227.

- Diki-Kidiri (M.), Mbodj (C.) et Edema (A.B.), 1997 : « Des lexiques en langues africaines (*sāngö, wolof, lingála*) pour l'utilisateur de l'ordinateur », dans Clas (A.), dir., *Meta. Numéro spécial : Lexicologie et terminologie*, vol. 42, n° 1, mars 1997, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 94-109.
- Diop (C.A.), 1975 : « Comment enrainer la science en Afrique : exemple *wolof* (Sénégal) », dans *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, série B, tome 37, n°1, p. 154-233.
- Dubois (D.), dir., 1991 : *Sémantique et cognition, catégories, prototype, typicalité*, Paris : CNRS.
- Dubuc (R.), 1982 : « Synonymie et terminologie », dans *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie. Actes du colloque international de terminologie, Girsterm, Université Laval (Québec), 23-27 mai, 1982*, p. 193-206.
- Duchesne (A.) et Leguay (T.), 1988 : *L'obsolète dictionnaire des mots perdus*, Paris : Larousse, coll. Le Souffle des mots.
- Dumont (P.) et Mbodj (C.), 1978 : « Le *wolof*, langue de développement : étude des procédés d'enrichissements de la langue *wolof* », dans Hagège (C.) et Fodor (I.), éd., *La réforme des langues, histoire et avenir*, vol. 1, p. 449-461.
- Edema (A.B.), 1994 : *Dictionnaire bangála – français – lingála*, Paris : ACCT-SEPIA.
- Edema (A.B.), 1998a : *Étude lexico-sémantique des particularismes français du Zaïre*, Thèse de doctorat, nouveau régime, Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle.
- Edema (A.B.), 1998b : « Approche culturelle de la dénomination en terminologie », dans Clas (A.), Meri (S.) et Baccouche (T.), dir., *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25-27 septembre 1997*, Aupelf-Uref, p. 647-662.
- Edema (A.B.), 2000a : « Terminologie européenne et terminologie africaine : éléments de comparaison », dans *Terminologies Nouvelles*, n° 21, p. 32-38.
- Edema (A.B.), 2000b : « L'importance des données de l'ethnoscience pour une terminologie culturelle intégrée », dans *Actualités scientifiques*, Montréal : Universités francophones, p. 329-334.
- Edema (A.B.) et Nduku (K.), 1993 : « Les variantes graphiques de l'IFA : un point de vue zaïrois », dans *Inventaires des usages de la francophonie. Nomenclature et méthodologies*, Paris : Aupelf-Uref / John Librey, *Actualités Scientifiques*, p. 355-372.
- Edema (A.B.) et Epanga (P.), 1994 : « La diffusion du manioc en Afrique centrale », texte inédit, présenté lors de la *Table ronde sur Plantes, paysages et histoire en Afrique subsaharienne*, Paris, mai 1994.
- Elosegi Aldasoro (A.), 1998 : « Problèmes d'établissement de la terminologie juridique in une langue sans officialité historique : le cas du basque », dans Clas (A.), Meri (S.) et Baccouche (T.), dir., *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25-27 septembre 1997*, Aupelf-Uref, p. 493-504.
- Fauconnier (G.), 1984 : *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Minuit.
- Foucault (M.), 1990 : *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris : France Loisirs.
- Freixa (J.) et Cabré (M.T.), 1998a : « Reflexiones acerca de la noción de equivalencia conceptual en terminología », dans *VI Simposio Iberoamericano de Terminología, La Habana, Cuba. 16-19 de noviembre de 1998*.
- Freixa (J.), 1998b : « Reflexions a l'entorn de les causes de la variació denominativa en terminologia » (inédit).
- Galisson (R.), 1979 : « Le phénomène de banalisation lexicale », dans *Lexicologie et enseignement des langues*, Paris : Hachette, p. 71-128.
- Gaudin (F.), 1998, « Mémoires et diachronie dans les sciences : le cas de code, patrimoine, sélection », dans Clas (A.), Meri (S.) et Baccouche (T.), dir., *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25-27 septembre 1997*, Aupelf-Uref, p. 243-249.
- Guern (M.), le, 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris : Larousse (Université), coll. Langue et langage.
- Guilbert (L.) 1975 : *La créativité lexicale*, Paris : Larousse, coll. Langue et Langage.
- Halaoui (N.), 1993 : « Du sens au signe. La néologie des langues africaines en contexte terminologique », dans *Meta*, 38-4, p. 704-718.
- Hountondji (P.J.), 1988 : « L'appropriation collective du savoir : tâches nouvelles pour une politique scientifique », dans *Genève – Afrique, Revue de l'Institut universitaire d'études et développement et de la Société suisse d'études africaines*, vol. XXVI, n° 1, p. 41-60.
- Jared (C.), Burman (A.) et Léon (N.), 1997 : « Les amphibènes, folklore et biologie », dans *La Recherche*, n° 302, Paris : Société d'éditions scientifiques, p. 38-40.
- Kabanda (M.), 1991 : *Technologie et économie du sel dans la région des Grands Lacs d'Afrique de l'Est*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne.
- Kleiber (G.), 1984, « Dénomination et relations dénominatives », dans *Langages*, n° 76, Paris : Larousse, p. 77-94.
- Kleiber (G.), 1990 : *La sémantique du prototype, catégories et sens lexical*, Paris : PUF.
- Lakoff (G.), 1987 : (Paperback edition 1990), *Women, Fire, and Dangerous Things, What Categories Reveal About the Mind*, The Chicago University Press.
- Lakoff (G.) et Johnson (M.), 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris : Minuit.
- Langacker (R.W.), 1991 : *Concept, Image and Symbol, The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin: Mouton / De Gruyter, coll. Cognitive Linguistics Research.
- Lara (L.F.), 1999 : « Cognición y significación : ¿ un proceso único ? », communication présentée à Leipzig.
- Lerat (P.), 1995 : *Les langues spécialisées*, Paris : PUF.

- Lethuiller (J.), 1989 : « La synonymie en langue de spécialité », dans *Meta*, XXXIV, 3, p. 443-449.
- Littré (E.), 1994 : *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Fontaine au Roi.
- Loureda (O.), 1997 « Hacia la caracterización de la función de la metáfora en el lenguaje del fútbol », dans *V.V.A.A. Lenguaje y textos*, Universidad de Las Palmas, de Murcia, de Barcelona y da Coruña, p. 185-212.
- Mallart (J.), 1990 : « La intervenció de l'especialista en la recerca terminològica », dans *Cicle de Conferències, La terminologia en el seu entorn*. Barcelona : Termcat, p. 39-49.
- Marcellesi (C.), 1979 : « Retour aux sources : Quelques aspects du vocabulaire de l'informatique », dans Adda et coll., *Néologie et lexicologie*, Librairie Larousse, coll. Langue et langage, p. 176-183.
- Mbodj (C.), 1994 : « L'activité terminologique au Sénégal », dans *Terminologies nouvelles*, n°11, ACCT/Communauté française de Belgique, p. 3-9.
- Mignot (X.), 1988 : « Les mots ont-ils un sens ? », dans *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* Tome LXXXIII Fasc. 1, Paris, p. 21-39.
- Moreno (J.A.) et Fernández García (J.), 1994 : « La metáfora desde la perspectiva de la pragmática », dans *Universitas Tarraconensis*. XIV, p. 189-202.
- Morton (J.), 1984 : « La dénomination », dans *Langages*, n°76, Paris : Larousse, p. 19-30.
- Mortureux (M.-F.), 1984 : « La dénomination, approche socio-linguistique », dans *Langages*, n°76, Paris : Larousse, p. 95-112.
- Mudimbe (V.Y.) et coll., 1977 : *Procédés d'enrichissement du vocabulaire et créations de termes nouveaux dans un groupe de langues de l'Afrique centrale*, Paris : Unesco.
- Mukadi (L.-N.), 1987 : « La question des terminologies en histoire des religions en Afrique : quelques considérations critiques », dans *Africanistique*, n°15, Lubumbashi : Celta, p. 68-100.
- Nomdedeu (A.), 2001 : « La terminologia del futbol als mitjans de comunicació : tipus d'emissors, tipus de terminologies ? », dans *Terminologia i Documentació*, Barcelone : Universitat Pompeu Fabra, p. 135-142.
- Nyembwe (N.), 1992 : « Terminologie et développement linguistique au Zaïre », dans *Terminologies nouvelles*, n°3, Québec, ACCT, Communauté française de Belgique, p. 80-83.
- Paluku (M.), 1989 : « Méthodes de travail en terminologie au Zaïre », dans *Terminologies nouvelles*, n°3, Québec, ACCT, Communauté française de Belgique, p. 37-41.
- Pearson (J.), 1998 : « Synonymy, substitution and paraphrasing », dans Pearson (J.), *Terms in Context*, 1998, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 167-190.
- Pepermans (R.), 1991 : « L'axe sens-notion : schéma d'interprétation théorique portant sur les rapports entre langue courante et langue spécialisée », dans Van Campenhout (M.), éd. scientif., *Terminologies nouvelles*, n°6, Paris : ACCT et Bruxelles : Communauté française de Belgique, p. 21-23.
- Puyal (J.M.), 1972 : *Aportación al estudio de las lenguas especiales : Terminología futbolística*, Barcelone, Mémoire de licence sous la direction de Marsá.
- Rey (A.), 1979 : *La terminologie, noms et notions*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?
- Robert (S.), 1997 : « Variation des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé », dans Fuchs (C.) et Robert (S.), éd., *Diversités des langues et représentations cognitives*, Paris : Ophrys, p. 25-39.
- Russel (B.), 1969 : *Signification et vérité*, (trad. de l'angl. par P. Devaux), Paris : Flammarion, coll. Sciences de l'homme.
- Segnobos (C.) et Tourneux (H.), 2002 : *Le Nord-Cameroun à travers ses mots : Dictionnaire des termes anciens et modernes*, Paris : IRD, Karthala.
- Suárez (M.), 2000 : *Variación denominativa en el ámbito de la vulcanología : estado de la cuestión y análisis exploratorio*, Travaux de recherche dirigés par Cabré (M.T.) et Aguilar (A.), Université autonome de Barcelone.
- Tamba-Mecz (I.), 1989 : « Sinonimia », dans *La semántica*, Barcelona : Oikos-Tau, p. 83-88.
- Téra et Touré, 1983 : *Propositions pour la création d'un vocabulaire scientifique en jula*. Abidjan : Ila-ACCT.
- Thomas (J.M.C.) et Bahuchet (S.), 1981 : *Encyclopédie des Pygmées Aka. Techniques, langage et société des chasseurs-cueilleurs de la forêt centrafricaine (sud Centrafrique et nord Congo)*, Paris : SELAF.
- Touré, 1990 : « Propositions pour une nomenclature chimique en dioula », dans *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques*, n°25, Abidjan : ILA, Université nationale de Côte d'Ivoire, p. 91-109.
- Tourneux (H.), 1994 : *L'étude des langues à tradition orale dans la perspective du développement*, Recueil d'articles présentés à l'appui de la demande d'habilitation à diriger des recherches en linguistique, Paris : Université René Descartes (Paris V).
- Tourneux (H.) et Yaya (D.), 1998 : *Dictionnaire peul de l'agriculture et de la nature, Camerou*, Paris : Karthala, Wageningen : CTA et Montpellier : Cirad.
- Tourneux (H.) et Yaya (D.), 1999 : *Vocabulaire peul du monde rural, Maroua-Garoua (Cameroun)*, Paris : Karthala et Garoua : DPGT.
- Ullmann (S.), 1991 : *Semántica. Introducción a la ciencia del significado*, Madrid : Taurus.
- Weissenhofer (P.), 1995 : *Conceptology in Terminology Theory, Semantics and Word-Formation. A morpo-conceptually based approach to classification as exemplified by the English baseball terminology*, Vienne : TermNet, International Network for Terminology.